

# AIDES À L'ACHAT

## VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



### Eco-chèque mobilité Région Occitanie

- ☑ Condition de ressources : Revenu fiscal de référence inférieur à 25 660 €
- ☑ Autre condition : fournir une facture prouvant l'achat auprès d'un commerçant régional
- ☑ Montant : 200 €
- ☑ Aide cumulable sans plafond avec les autres aides locales

#### Renseignements

<https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique>

#### Dépôt dossier

<https://mesaidesenligne.laregion.fr/>



### Chèque Hérault vélo

- ☑ Condition de ressources : Revenu fiscal de référence inférieur à 27 086 €
- ☑ Autre condition : fournir une facture prouvant l'achat auprès d'un commerçant du département
- ☑ Montant : 250 €
- ☑ Aide cumulable sans plafond avec les autres aides locales

#### Renseignements

[https://mesdemarches.herault.fr/loc\\_fr/cd34](https://mesdemarches.herault.fr/loc_fr/cd34)



### Aide Cazouls-lès-Béziers

- ☑ Aucune condition de ressources
- ☑ Autre condition : être habitant de la commune
- ☑ Montant de 20% maximum du prix d'achat dans la limite de 200 €
- ☑ Aide cumulable sans plafond avec les autres aides locales

#### Renseignements

<https://www.cazoulslesbeziers.com/vivre-a-cazouls/actualites/252-velos-a-assistance-electrique-aide-financiere>



### Bonus vélo État

- ☑ Condition de ressources : Revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 13 489 €
- ☑ Montant : plafonné à 200 €
- ☑ Autre condition : Avoir perçu une aide d'une collectivité locale

#### Renseignements

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>

